

HASSI –MESSAOUD*La DGAC alertée...nous a répondu.*

Sur HASSI – MESSAOUD nous avons obtenu une dérogation définie par l'arrêté du 25 MARS 2008 en raison du repos minimum qu'on nous accorde sur place.

Nous avons reçu une réponse de la DGAC et visiblement les temps communiqués par la direction à la DSAC (Direction sécurité aviation civile) et la DTA (Direction du transport aérien) ne sont pas les mêmes : pour les uns 3h00 et pour les autres 3h05.

Ce qui permet à la Direction de programmer un repos réduit.

Bien pratique!!!

La réponse D'AIGLE AZUR : il s'agit d'un dysfonctionnement de nos services.

INCOMPETENCE OU MANIPULATION, à vous de choisir !

On a visiblement embrouillé la DGAC. Elle suivra attentivement l'évolution des choses et exercera une vigilance accrue si la Compagnie venait à solliciter de nouveau un arrêté dérogatoire.

PAPY FAIT DE LA RESISTANCE

Que s'est-il passé ?

M HERSEN passe la main.

Après le départ de M. ACHIN, c'est maintenant M. HERSEN qui change de titre.

Les explications de M. IDJEROUIDENNE ne nous ont pas convaincus car les murs ont des oreilles et ce n'est pas ce qu'ils ont entendu.

Famille quand tu nous tiens !!!

Domage nous comptons sur l'expérience de M. HERSEN et son professionnalisme.

Le peu d'amélioration que nous avons constaté va être réduit à néant (vol à l'heure, bagages cabine).

Les bonnes vieilles méthodes sont de retour :

Classe affaire à dimension fantaisiste, (24 28 ça dépend ça dépasse le rideau, mais on s'en moque !!!!!!!)

Le respect des horaires passe à la trappe,

Retour à la case départ.

Le grand bazar a rouvert ses portes !!!!!!!

COMITE D'ENTREPRISE,*La moutarde nous monte au nez...*

Depuis leur entrée au CE, vos élus rencontrent de nombreuses difficultés. représentant du persone. (???) n'avions pas voulu changer le bureau

exécutif et nous espérons une coopération du secrétaire du CE.

Force est de constater qu'il n'en est rien, bien au contraire, nous sommes face à un mur qui depuis SIX mois refuse d'inscrire nos questions à l'ordre du jour.

Devant cet abus de pouvoir, nous avons décidé de changer le secrétaire, le trésorier : en bref le Bureau ;

Ce vote a été fait dans la légalité et la transparence la plus totale et en toute démocratie. C'est donc un nouveau bureau qui a été élu, Les PNC ayant vu leur nombre très majoritairement représentl (???)

Devant ce résultat, le secrétaire a fait circuler une pétition au personnel au sol.

Non les PNC et le SNPNC ne veulent pas prendre le pouvoir.

OUI le personnel au sol est toujours représenté par trois personnes.

Par contre les comptes du CE sont bloqués ainsi que le coffre (dont la combinaison a changé mystérieusement).

Nous sommes là pour tous les employés quelle que soit leur appartenance. Et il n'est pas honnête de vouloir monter le PS contre le PNC.

Ce monsieur a juste perdu un titre et rien d'autre (ego quand tu nous tiens) !

SEUL AU MONDE*LE MEPRIS...*

Un de nos collègues gravement malade ne percevra pas l'assurance d'AIGLE AZUR s'il perd sa licence.

En effet, la Cie d'assurance était d'accord pour étudier une prise en charge exceptionnelle de ce PNC mais malgré les belles paroles prononcées, la Direction d'AIGLE AZUR refuse de la prise en charge de ce PNC dans les effectifs de la Cie.

C'EST UNE HONTE.

Nous nous battons jusqu'au bout pour aider ce PNC. Votre soutien sera peut-être nécessaire ...

GP*Voyage au bout du monde : PAS pour tous*

Si pour certains, le voyage en GP s'annonce bien, pour d'autres sans billet cela sera plus difficile.

Faites nous remonter toutes les difficultés que vous rencontrez pour obtenir vos GP (embargo à la tête du client).

Les éléments nécessaires au calcul de vos impôts seront sur le site prochainement dans l'espace adhérent.